



# NOTICE D'ACCOMPAGNEMENT

## Contexte

---

La ville de Sainte-Anne, dans le cadre d'une nouvelle organisation des activités pluridisciplinaires du centre culturel, a choisi dès septembre 2018, le lancement d'appel à projets pour la mise en place des ateliers.

Le démarrage de cette nouvelle saison 2019/2020, est prévu le 02 septembre 2019.

## Mode de fonctionnement

---

La ville de Sainte-Anne a à cœur de répondre aux attentes de sa population et d'accompagner les associations qui sont des acteurs majeurs du territoire.

La culture, le sport et en général les pratiques à tous les âges favorisent le bien-être et le mieux vivre ensemble.

Les appels à projets sont lancés chaque année, et les porteurs de projets ont l'opportunité de déposer leur projet et ont un intervalle de 2 mois pour y répondre.

L'appel à projet 2019 est lancé

Les activités démarrent au mois de septembre chaque année.

## Choix d'une problématique

---

La problématique retenue pour cet appel à projets est la suivante :

**« Soutenir des projets associatifs pour la mise en place d'ateliers pluridisciplinaires culturels et sportifs qui participent à la démocratisation des pratiques »**

## **Objectifs généraux**

---

Les objectifs prioritaires de cet appel à projets sont de favoriser la démocratisation des pratiques artistiques et culturelles et l'accessibilité à tous les publics.

## **Objectifs spécifiques**

---

La ville retiendra ainsi particulièrement les projets qui feront preuve d'innovation et ceux qui s'adressent aux publics dits « empêchés » (publics en difficulté sociale, publics porteurs de handicap...). Le public jeune est particulièrement au centre des priorités car l'éducation artistique et sportive dès le plus jeune âge est d'une grande importance pour la construction de jeunes adultes.

La ville soutiendra donc les projets qui placent ces publics au cœur de leur élaboration, de leur réalisation et de leur valorisation.

## **Engagement de la ville**

---

La ville mettra à disposition des associations dont les projets auront été retenus, des espaces au centre culturel. Le Centre Culturel possède des salles polyvalentes, une salle de danse, un dojo et plusieurs autres espaces. Elle accompagnera également ces associations en termes de communication.

## **Principe**

---

Cet appel à projets s'adresse à toute association dont l'objet est de promouvoir, de valoriser, de transmettre par le biais d'actions culturelles, sportives et/ou artistiques.

Celle-ci seront mises en place sous forme d'ateliers de pratique pluridisciplinaire.

## **Actions éligibles**

---

- Ateliers de pratiques culturelles (musique, danse, théâtre, art plastique, photographie, art vidéo...)
- Ateliers de développement personnel (yoga, stretching, pilates, gymnastique douce...)
- Ateliers de jeux favorisant le développement la lecture publique (lecture à haute voix, ateliers d'écriture, jeux de lettres...)
- Ateliers favorisant l'usage des outils numériques (fab lab...)
- Ateliers créatifs (papiers mâchés, mosaïques, origami, vannerie...)
- Ateliers de sports en salle (zumba, boxe thaï, judo, karaté, taï chi...)

## **Conditions d'éligibilité et de recevabilité**

---

Sont concernées exclusivement les associations régulièrement déclarées présentant un projet d'intérêt général se déroulant sur le territoire de la ville.

- Le porteur de projet ne pourra pas être une organisation à but lucratif.
- Les associations référencées à Sainte-Anne seront prioritaires
- Toute demande incomplète et n'ayant pas fait l'objet d'un retour après rappel des éléments manquants, ne sera pas prise en compte.
- Le partenariat concernera une saison allant de septembre à juin. L'association devra si elle le souhaite répondre chaque année à un nouvel appel à projets.

## **Critères d'exclusion concernant les projets**

---

- Projets dont le dossier est incomplet à la date de clôture des candidatures
- Projets ne répondant pas à la thématique définie

## **Examen des dossiers**

---

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par une commission dans le cadre d'un examen comparatif qui permettra d'apprécier les éléments suivants :

- La qualité du projet présenté et la pertinence des conditions et du calendrier proposés pour sa mise en œuvre
- L'adéquation du projet au regard des orientations et les objectifs de la ville
- La pertinence du dispositif d'évaluation
- La qualification ou le(s) diplômés de l'intervenant

### **Réunion de la commission de validation**

***Semaine du 24 au 28 juin***

### **Notification aux associations**

***Semaine du 1<sup>er</sup> au 5 juillet***

## **Modalités de fonctionnement de l'association retenue**

---

L'association devra assurer le fonctionnement de son activité :

- Percevoir les cotisations de ses adhérents
- Acquérir le matériel pédagogique nécessaire à son activité
- Définir son projet pédagogique
- Etablir l'évaluation des actions menées
- Présenter à la ville un bilan de la saison

## Constitution et dépôt du dossier

---

Les dossiers peuvent être téléchargés sur le site de la ville [www.ville-sainteanne.fr](http://www.ville-sainteanne.fr) à partir du mercredi 15 mai 2019.

Ils peuvent également être récupérés au Centre Culturel – Boulevard Ibéné Hégésippe

Ils sont à retourner par mail ou par courrier avec pour objet « **Appel à projets Ateliers pluridisciplinaires – Saison 2019/2020** » à l'adresse postale ou à l'adresse mail ci-dessous :

M. Christian BAPTISTE, Maire de Sainte-Anne

Hôtel de ville - Place Schœlcher – 97 180 Sainte-Anne

Ou [service.courrier@ville-sainteanne.fr](mailto:service.courrier@ville-sainteanne.fr)

Objet : « **Appel à projets Ateliers pluridisciplinaires – Saison 2019/2020** »

### Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Les statuts de l'association
- Le dernier procès-verbal de l'assemblée générale
- La copie du récépissé de dépôt en Sous-préfecture ou Préfecture
- Les comptes approuvés du dernier exercice
- Le rapport récent d'activités (année N-1)
- L'attestation d'assurance
- La copie des diplômes et/ou certificat de l'intervenant

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## APPEL A PROJETS MISE EN PLACE D'ATELIERS PLURIDISCIPLINAIRES

Nom de l'association

.....  
.....

Nom de l'action

.....  
.....

### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Siret : \_\_\_\_\_

Date déclaration en Préfecture : \_\_\_\_\_

Si l'association dispose d'un agrément administratif :

Type d'agrément : \_\_\_\_\_

Attribué par :

---

Date de délivrance :

---

Si votre association dispose d'agrément administratif :

Type d'agrément :

---

Attribué par :

---

Date de délivrance :

---

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Personne chargée de l'action :

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Qualification, diplômes ou expériences : .....

.....

.....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## TARIFICATION PROPOSEE

Tarifification proposée en fonction du type de public :

Type de public	Tarifification

Durée prévue pour l'action :

.....

## PLANIFICATION DES INTERVENTIONS

En tout état de cause, l'activité doit être organisée jusqu'à 20 heures (fermeture du centre culturel).

JOUR	MATIN	APRES-MIDI	SOIR
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

## MOYENS MIS EN ŒUVRE

**Le personnel :**

ENCADREMENT DES ATELIERS	
Nombre de salarié(s) mis à disposition pour cette action	
Qualification du ou des salarié(s) mis à disposition pour cette action	

**Les locaux :**

Lieu : .....

Surface nécessaire : .....

Besoins techniques :

- Alimentation électrique

- Accès internet
- Table
- Chaise
- Point d'eau
- Autre (précisez) .....

Matériel et fournitures :

 Fourni par l'intervenant :

- .....
- .....
- .....
- .....

## EVALUATION

### METHODE D'EVALUATION

- Le nombre de participants
- Les résultats obtenus
- Les objectifs atteints
- L'impact sur l'organisation